



Études et analyses

L'insertion professionnelle des infirmiers

Etude de l'insertion professionnelle
des infirmiers diplômés en 2016
dans le Grand Est.

OREF Alsace

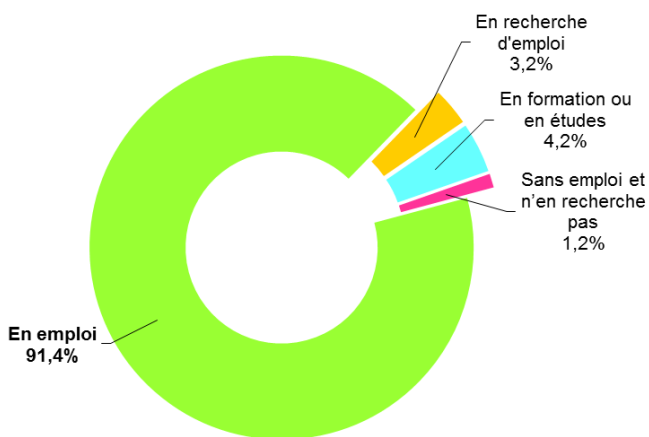


SOMMAIRE

91% des infirmiers diplômés en 2016 occupent un emploi	3
64% des infirmiers ont un emploi à durée limitée et 91% travaillent à temps complet	3
79% des infirmiers exercent dans le Grand Est	4
75% des infirmiers ont trouvé un emploi en moins d'un mois après leur sortie de formation	5
93% des infirmiers sont satisfaits de leur emploi	5
86% des diplômés sont satisfaits de leur formation	6
21% des diplômés envisagent une mobilité professionnelle dans les trois années à venir	6

91% des infirmiers diplômés en 2016 occupent un emploi

[1] Situation professionnelle des infirmiers diplômés en 2016

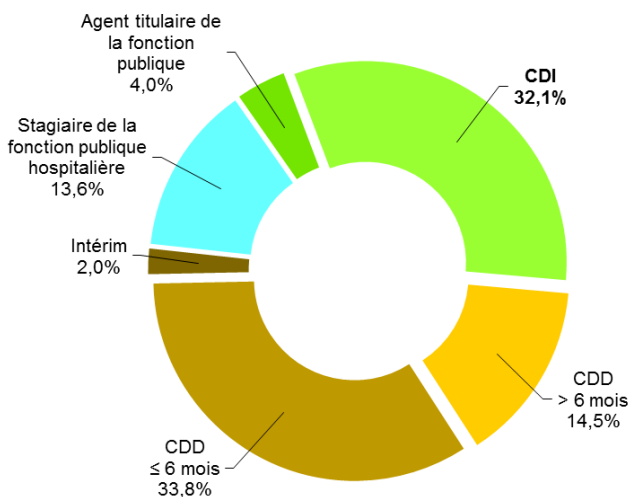


En mai 2017, 6 à 15 mois après leur sortie de formation, 94,6% des infirmiers diplômés en 2016 sont actifs (91,4% occupent un emploi et 3,2% sont au chômage), tandis que 5,4% sont inactifs, au sens économique du terme (4,2% poursuivent des études ou sont en formation et 1,2% sont sans emploi et n'en recherchent pas au moment de l'enquête).

Ainsi, parmi les diplômés infirmiers qui sont actifs, la part de l'emploi s'établit à 96,6% (soit un taux de chômage de 3,4% au moment de l'enquête).

64% des infirmiers ont un emploi à durée limitée et 91% travaillent à temps complet

[2] Statut de l'emploi des infirmiers



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier.

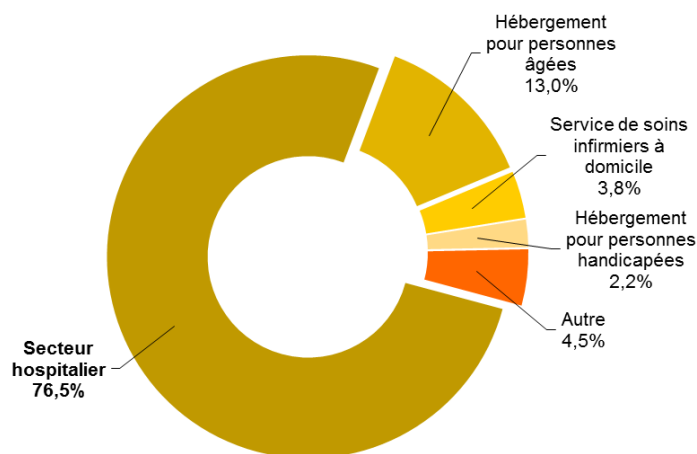
Dans la quasi-totalité des cas (99,5%), les diplômés ayant un emploi exercent des fonctions d'infirmier.

Les emplois à durée limitée sont prédominants parmi ceux-ci : près de deux tiers des emplois sont à durée limitée, un emploi sur trois étant d'une durée inférieure ou égale à six mois.

Plus de neuf infirmiers sur dix travaillent à temps complet (91,2%), le temps partiel étant subi dans la plupart des cas.

La prédominance des emplois à durée limitée peut expliquer la rotation accrue des infirmiers sur les postes de travail, observée en début de carrière. Quatre sur dix d'entre eux déclarent avoir déjà changé d'emploi au moins une fois depuis leur sortie de formation.

[3] Secteur d'activité des infirmiers



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier.

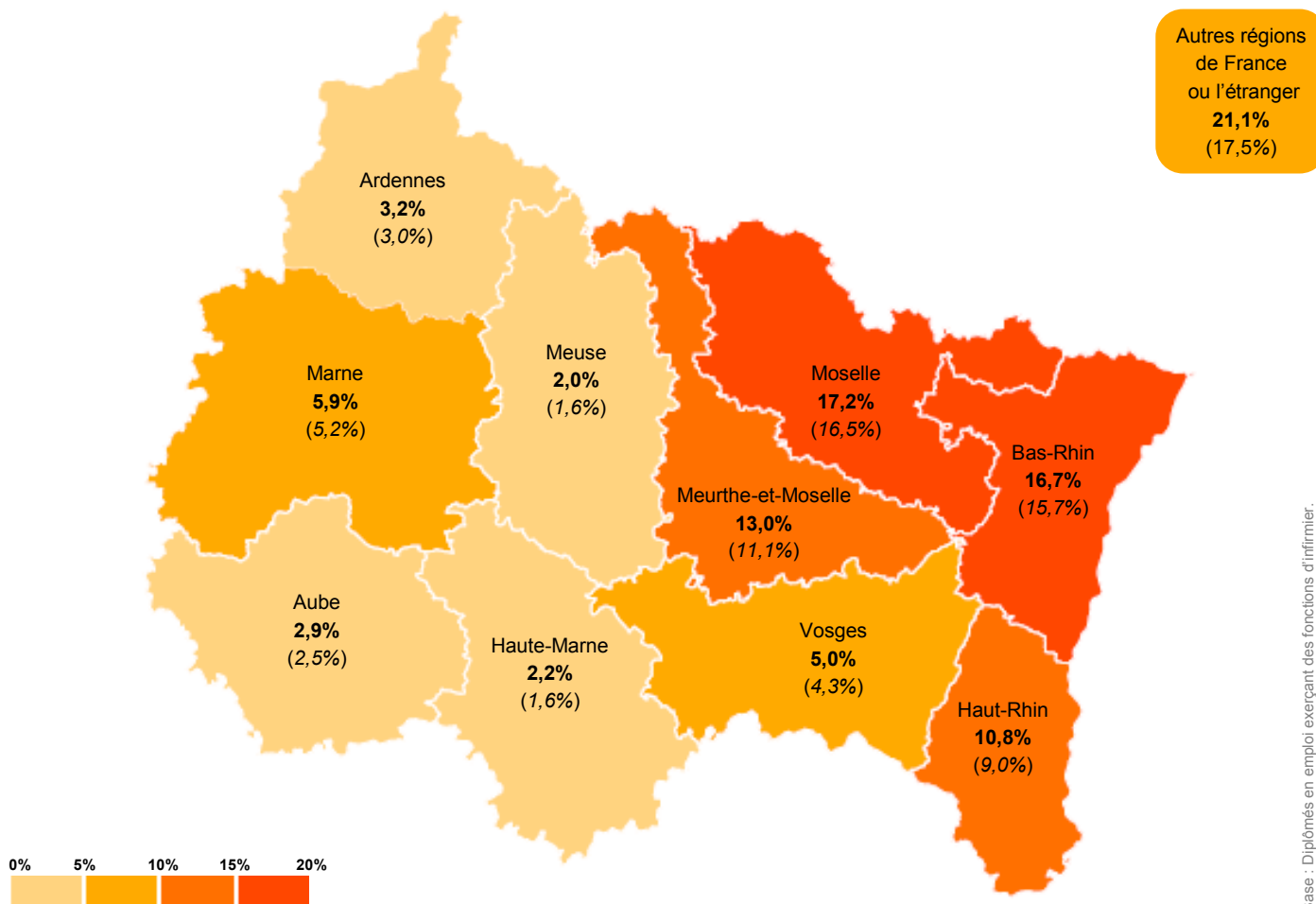
Avec plus de trois emplois sur quatre (76,5%), le secteur hospitalier constitue le principal employeur des infirmiers diplômés en 2016. L'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, maison de retraite, maison de repos) est le deuxième secteur employeur le plus important, avec 13% des emplois.

L'hôpital public concentre plus de la moitié des emplois (54,5%), les entreprises du secteur privé regroupent près d'un emploi sur trois (32,4%) et les structures associatives représentent un peu moins d'un emploi sur dix (8,3%).

79% des infirmiers exercent dans le Grand Est

[4] Département du lieu de travail des infirmiers

(% des infirmiers travaillant dans le département de leur résidence principale)



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier.

Lecture de la carte : 16,6% des infirmiers travaillent dans le Bas-Rhin, dont 15,1% y ont leur résidence principale.

[5] Mobilité domicile-travail des infirmiers

Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale	85,2%
Taux de mobilité domicile-travail intra-régionale Grand Est	77,7%
Taux de mobilité domicile-travail interrégionale <i>Grand Est - Autres régions</i>	3,6%
Taux de mobilité domicile-travail interrégionale <i>Autres régions - Grand Est</i>	1,2%

Près de huit infirmiers sur dix exercent dans le Grand Est (78,9%), principalement en Moselle, dans le Bas-Rhin, en Meurthe-et-Moselle et dans le Haut-Rhin, où se concentrent près de six sur dix d'entre eux (57,7%). Deux infirmiers sur dix travaillent dans d'autres régions de France (16,8%) ou à l'étranger (4,3%, notamment au Luxembourg et en Suisse).

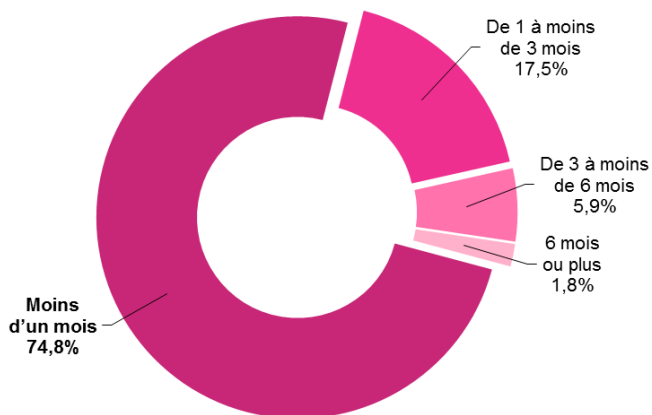
La mobilité géographique des infirmiers, entre la résidence principale et l'emploi, est très majoritairement intra-départementale : 85,2% d'entre eux travaillent dans le département où se trouve leur résidence principale.

À l'échelle régionale, 77,7% des infirmiers en exercice ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, alors que 17,5% ont leur résidence principale et travaillent dans d'autres régions de France ou à l'étranger.

Parallèlement, ils sont 3,6% à avoir leur résidence principale dans le Grand Est et à occuper un emploi dans d'autres régions de France (0,6%) ou à l'étranger (3,0%), et 1,2% à avoir leur résidence principale dans d'autres régions de France et à occuper un emploi dans le Grand Est.

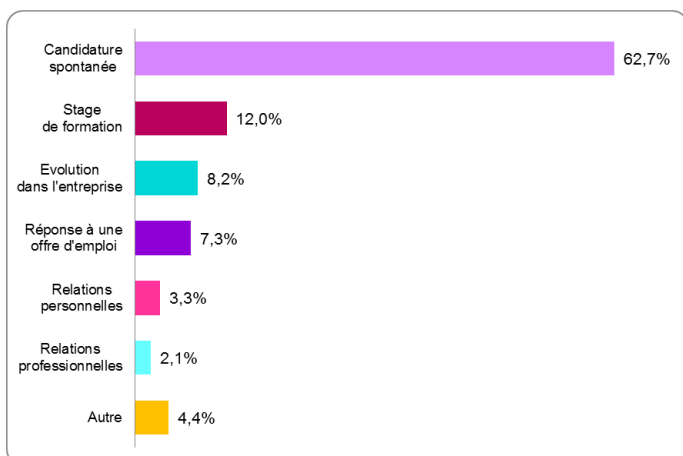
75% des infirmiers ont trouvé un emploi en moins d'un mois après leur sortie de formation

[6] Temps d'accès à un emploi après la sortie de formation



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier

[7] Démarche ayant permis d'accéder à l'emploi actuel



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier

Les infirmiers connaissent une insertion professionnelle très rapide à l'issue de leur formation, les trois quarts d'entre eux ayant mis moins d'un mois pour accéder à un emploi après l'obtention de leur diplôme, et un sur six entre un et moins de trois mois.

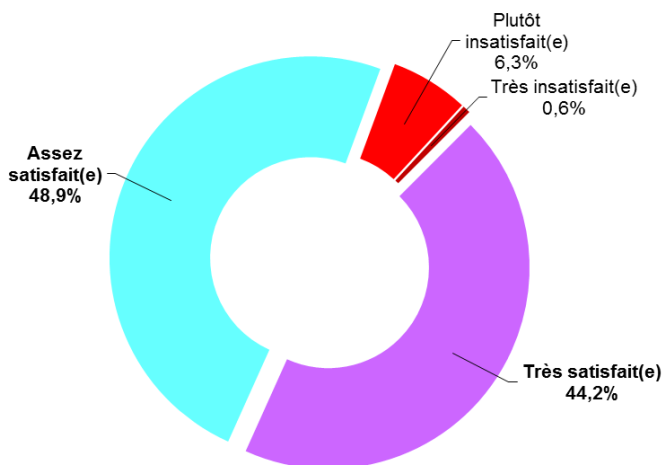
Pour ce qui concerne l'emploi d'infirmier occupé au moment de l'enquête, les critères de motivation mis en avant le plus souvent par les personnes interrogées ont trait à la situation géographique du lieu de travail, au service employeur et au type de public pris en charge, ainsi qu'aux conditions de travail (ambiance, horaires, perspectives d'évolution de carrière).

L'envoi d'une candidature spontanée constitue de loin la principale démarche ayant permis de trouver l'emploi d'infirmier occupé au moment de l'enquête (62,7% des cas).

Par ailleurs, 12,0% des infirmiers déclarent exercer leur emploi dans une entreprise où ils ont effectué un stage pendant leur formation, alors que 8,2% évoluent dans la même entreprise où ils occupaient déjà un emploi auparavant (promotion et mutation professionnelles).

93% des infirmiers sont satisfaits de leur emploi

[8] Niveau de satisfaction dans l'emploi actuel



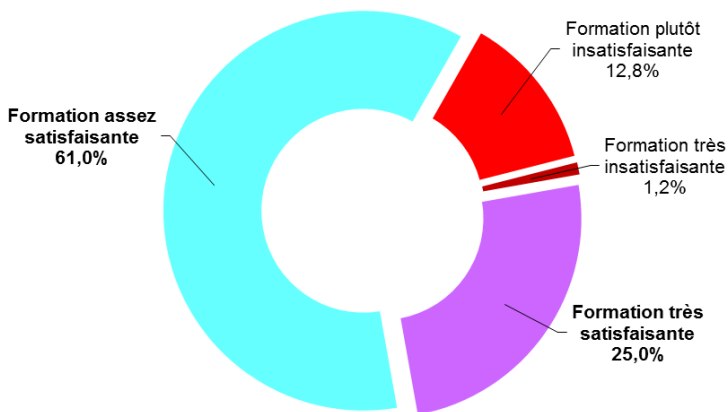
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier.

Dans la très grande majorité des cas, les infirmiers en exercice se déclarent satisfaits de leur emploi. Ils sont 48,9% et 44,2% à se dire respectivement assez ou très satisfaits du poste qu'ils occupent au moment de l'enquête.

Pour expliquer leur sentiment d'insatisfaction, les personnes concernées invoquent essentiellement la surcharge de travail et la fatigue, les horaires de travail jugés incompatibles avec la vie de famille, la mauvaise ambiance de travail et l'absence de perspectives d'évolution de carrière.

86% des diplômés sont satisfaits de leur formation

[9] Jugement porté sur la formation d'infirmier



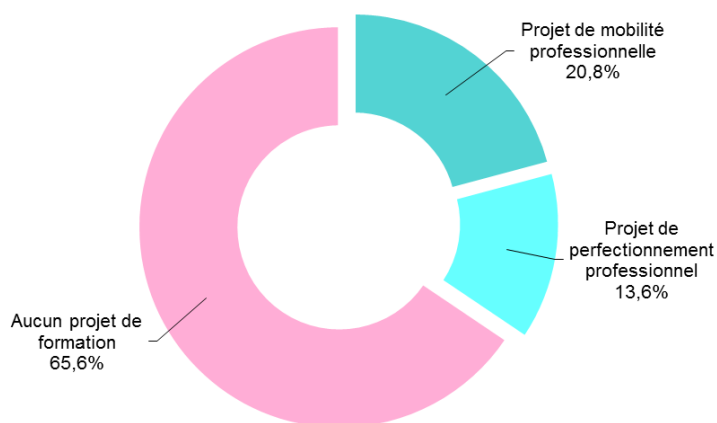
Base : Ensemble des infirmiers diplômés en 2016.

Les infirmiers diplômés en 2016, quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, émettent en grande majorité un jugement favorable en ce qui concerne leur formation, y compris les stages en entreprise : 61,0% et 25,0% d'entre eux trouvent respectivement leur formation assez ou très satisfaisante.

Les jugements défavorables à l'égard de la formation d'infirmier sont généralement justifiés par le constat d'un décalage entre la théorie et la pratique, par le côté insuffisamment formateur ou peu diversifié des stages effectués, ainsi que par le sentiment d'une insuffisance de l'encadrement pédagogique.

21% des diplômés envisagent une mobilité professionnelle dans les trois années à venir

[10] Projets de formation professionnelle des infirmiers



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier et demandeurs d'emploi.

Parmi les diplômés qui sont actifs au moment de l'enquête (diplômés en emploi exerçant des fonctions d'infirmier et demandeurs d'emploi), un sur cinq envisage d'ores et déjà de suivre une autre formation dans les trois ans à venir, afin de s'engager dans un processus de mobilité professionnelle.

Dans la plupart des cas, il s'agit d'une formation de spécialisation (infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, infirmier psychiatrique, puéricultrice, cadre de santé).

Par ailleurs, 13,6% des diplômés expriment l'intention de suivre une formation de perfectionnement professionnel, dont la plupart visent un diplôme universitaire (plaies et cicatrisations, soins d'urgence, douleur et soins palliatifs, pansements, hygiène, santé au travail, autisme, gériatrie, ...).

Encadré

S'agissant des diplômés en emploi qui exercent d'autres fonctions que celles d'infirmier au moment de l'enquête (0,5% des cas), la plupart occupent un poste dans le champ médicosocial (aide-soignant, assistant technico-chirurgical, assistant d'éducation) et déclarent être à la recherche d'un poste d'infirmier.

En ce qui concerne les diplômés qui sont en recherche d'emploi au moment de l'enquête (3,2%), la plupart ont occupé un poste d'infirmier après leur sortie de formation (2,3%), pour une durée supérieure ou égale à trois mois, et sont au chômage depuis moins de trois mois. Presque tous déclarent être à la recherche d'un poste d'infirmier.

Parmi les diplômés en études ou en formation au moment de l'enquête (4,2%), la plupart préparent le diplôme d'Etat de puéricultrice (3,5%).

Définitions et méthodologie de l'étude

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'OREF Alsace, en partenariat avec les instituts de formation d'infirmiers du Grand Est, du 4 mai au 3 juin 2017, auprès de l'ensemble des infirmiers diplômés en 2016.

Le nombre des questionnaires exploitables s'élève à 1 142, soit un taux de participation à l'enquête de 47,8%.

Les données récoltées ont fait l'objet d'un redressement en fonction de l'institut de formation, du sexe et de la tranche d'âge des participants à l'enquête.

83,0% des répondants sont des femmes et 48,2% sont âgés de moins de 25 ans.

28,6% des répondants ont obtenu leur diplôme d'infirmier en février et mars 2016, 63,8% en juin et juillet, et 7,6% en novembre 2016, c'est-à-dire entre six et quinze mois avant la réalisation de l'enquête.

Concernant les diplômés déclarant occuper deux emplois ou plus (1,9% des cas), l'enquête s'intéresse uniquement à l'emploi principal.

Le « *taux de mobilité domicile-travail intra-départementale* » exprime la part des infirmiers qui occupent un emploi dans le département où se situe leur résidence principale.

Le « *taux de mobilité domicile-travail intra-régionale Grand Est* » exprime la part des infirmiers qui ont leur résidence principale et occupent un emploi dans la Région Grand Est.

Le « *taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est - Autres régions* » exprime la part des infirmiers qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger.

Le « *taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions - Grand Est* » exprime la part des infirmiers qui ont leur résidence principale dans une autre région de France ou à l'étranger et travaillent dans le Grand Est.

Plus de 2 000 publications à votre disposition sur :

www.oeref.alsace

Par mot-clé
Par thématique
Par territoire
Par secteur d'activité
Par collection



Les 8 collections de l'OREF



Réalités Emploi-Formation

Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en Alsace, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en Alsace. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



Sanitaire et social

Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en Alsace. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

S'informer

Des outils pour rester informé(e).



Documents outils

Aider

Des outils pour aller plus loin.

OREF Alsace

Maison de la Région, 1 place Adrien Zeller
67070 STRASBOURG Cedex

Tél. 03 88 15 68 67 / Web : www.oeref.alsace

